

Roulons En Ville à Vélo
Maison des Sociétés
Bureau 207
Rue Saint Jean
26000 VALENCE

Tél. 04 75 55 08 79

valence@fubicy.org
<http://www.valence.fubicy.org>



REVV ... eries

Notre association ROULONS EN VILLE A VELO tient son

ASSEMBLEE GENERALE

le **mardi 23 Novembre 2004** à **20H00**
Maison des Sociétés rue Saint Jean à VALENCE

Venez nombreux
pour faire connaissance,
pour vous informer,
pour faire part de vos expériences



La saga de la vélostation de Valence

Au commencement était la loi sur l'air...

C'est en 1996 que la loi sur l'air a rendu obligatoire l'élaboration d'un PDU, Plan de Déplacement Urbain, pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants. L'objectif d'un tel plan est d'améliorer la qualité de l'environnement urbain par une maîtrise de la circulation automobile et un développement des modes de transports peu ou pas polluants.

Le PDU est établi pour 10 ans, un premier bilan est effectué au bout de cinq ans...

Sensibilisée depuis longtemps à ces problèmes de déplacements, l'agglomération valentinoise a lancé sa procédure de réflexion pour l'établissement de son PDU dès octobre 1997, Valence Major en est le maître d'ouvrage.

Le diagnostic établi par les experts de l'agglomération met en évidence que les transports en commun doivent bénéficier de couloirs réservés pour obtenir vitesse et régularité. Il montre aussi que le réseau cyclable est discontinu et le réseau piéton peu sécurisé. Bref des problèmes que seul

(Suite page 2)

Nouveau pont

INAUGURATION

L'inauguration du deuxième pont devrait avoir lieu le samedi 18 décembre ...

Le dimanche 19 serait réservé aux piétons et aux cyclistes et il ne serait livré à la circulation automobile que le lundi 20.

REVV vous invite donc à une balade inaugurale le dimanche 19 décembre.

(Suite de la page 1)

un plan cohérent et réfléchi à l'échelle de l'agglomération peut résoudre.

Puis la politique des courants d'air...

Dès 2002, une publication liste les projets de Valence Major : étude du projet de desserte cadencée Valence/Livron/ gare TGV, mise en place des parcs relais aux entrées de la ville et raccordés aux lignes de transports en commun rapides, réflexions engagées avec les entreprises et établissements qui génèrent des flux de déplacement importants. Le vélo n'est pas oublié : on va développer et sécuriser le réseau, réaliser un guide pratique pour les deux roues informant les utilisateurs sur les itinéraires, les services, les règles à respecter, « *enfin offrir des services de location de stationnement ou d'entretien des vélos. Ils pourraient être situés à proximité des parcs relais, dans les gares ou dans les espaces centraux.* »

La science fiction au pilon...

Les propos ci-dessus sont extraits des très belles publications de Valence Major au sujet du PDU. Mais tous les habitants de l'agglomération ont-ils bien eu accès à ces ouvrages ? En visitant les

locaux disponibles à la gare de Valence pour notre projet de vélostation en 2003, les représentants de REVV ont pu constater que le local était encombré par des palettes de documents : dont une palette de dépliants 8 pages en A4 en quadrichromie encore sous film



plastiques, intitulés « Plan de déplacement de l'agglomération valentinoise, un grand projet pour mieux se déplacer dans l'agglomération »...

Il devrait bien exister localement des organisations dont la vocation pourrait être d'analyser l'efficacité

du travail de cette agglomération sur ce PDU. Peut-être pourrait-on imaginer qu'elles pourraient calculer un rapport entre les sommes investies dans les études et la communication, et les réalisations induites ?

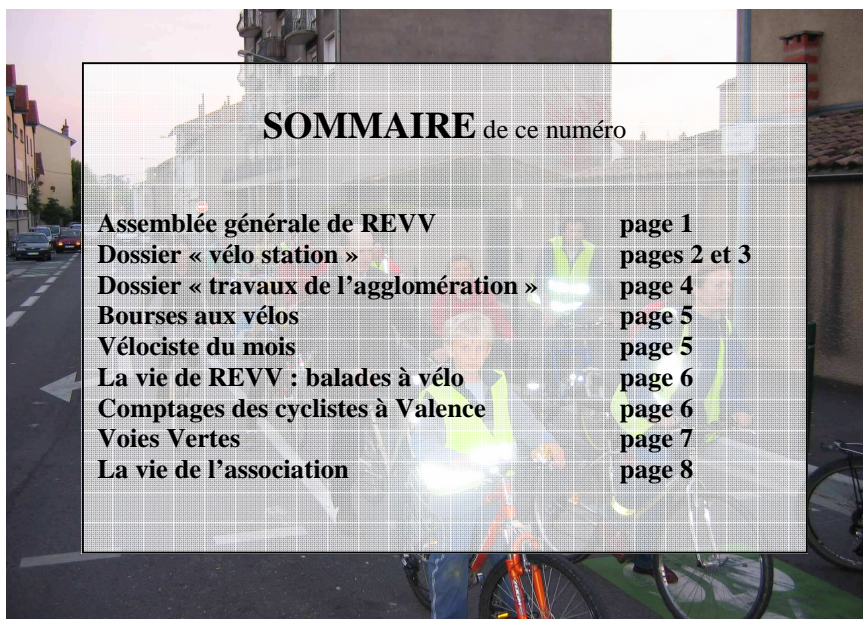
Le prix de la mésentente

Si l'on admet que les habitants doivent se déplacer d'une ville à l'autre de l'agglomération pour rentrer chez eux, aller au spectacle, partir au travail, c'est que l'ensemble du développement économique, social, culturel de l'agglomération ne peut plus être traité commune par commune. S'entendre sur les déplacements, c'est donc obligatoirement coordonner tous ces volets dans une vision intercommunale. L'incapacité des

différentes municipalités de l'agglomération valentinoise à s'entendre et à mettre en place un plan de déplacement est donc symbolique d'une grave crise locale. Le mois dernier, le journal le Nouvel Observateur présentant « Valence au banc d'essai » rappelait que notre agglomération serait la dernière en France de cette importance à ne pas s'être constituée en communauté d'agglomération. Combien nous aura coûté ce triste record en qualité de vie pour tous les habitants, en projets impossibles, en subventions perdues, en investissements désordonnés ?

Alors, la vélostation, trop chère ?

REVV depuis plusieurs années propose un projet de vélostation à la gare de Valence. En 2003, un local disponible est présenté à l'association par le responsable de la gare, avec un accès sur le parvis de la gare (photo page 3). Nous avons alors relancé encore une fois le projet. En juin 2003, un dossier de



30 pages expliquant le fonctionnement et le coût de l'équipement est alors envoyé par REVV à l'ensemble des acteurs locaux concernés : communes de l'agglomération, Valence Major, Conseil Général, Conseil Régional, SNCF, ADEME. Mais c'est la grande crise au sein de Valence Major, interlocuteur principal du

représentant du Conseil Général, et même de Didier JOUVE, vice-président à la région qui viendra assister à la réunion...

Absent à cette réunion, M. Bonnemayre sollicité par Mme Pugeat, adjointe à la circulation de la Ville de Valence décrétera par son intermédiaire que le projet est trop coûteux en fonctionnement.

orientations du PDU, mais du fait d'un budget global important, le cabinet conseil qui travaille sur le futur contrat d'exploitation et de gestion du réseau bus l'intégrera à son expertise pour aller plus loin. Cette réponse pourrait être satisfaisante mais demande à être solidement appuyée et rappelée car nous savons maintenant que les

Une étude commandée par l'ADEME sur 12 vélostations

L'intérêt des vélostations se mesure à l'importance du report modal (les gens qui abandonnent la voiture au profit d'un mode de transport « écologique »), et aux nombres de déplacements « doux » générés sur un territoire. Sur ce plan, une étude du cabinet Altermodal et de la FuBicy, commandée par l'Ademe, apporte des éléments intéressants. Douze stations ont été examinées. Pour celles qui proposent du gardiennage de vélos, le report modal apparaît clairement : 85 % des clients des stations ne faisaient pas de bicyclette avant, et ont donc modifié leur comportement. Côtés chiffres, les « vélostations » étudiées fonctionnent avec des budgets variables. Les charges salariales sont le premier poste de dépense, le taux de couverture recettes-dépenses se situant autour de 20%. A l'Ademe, on insiste sur les bénéfices non monétaires : la réduction des consommations énergétiques, mais aussi le coût très faible, pour la collectivité, d'une politique vélo. Cette politique, pour être efficace, ne peut se satisfaire des seuls équipements. « L'élément principal, c'est l'animation, dit Nicolas Mercat, consultant d'Altermodal et auteur de l'étude. Des actions de communication ne suffisent pas. Il faut prendre les gens par la main, un par un. »

L'animation ? C'est tout l'enjeu de la mise en place de la vélostation de Valence avec une gestion collective, associative ou coopérative

projet...Le Dauphiné en décembre 2003 titre « Le syndicat intercommunal Valence Major est en crise depuis quelques mois. Désormais scindé en deux clans, l'organisme ne pourrait même pas se relever de ses luttes intestines... » Des rendez-vous pris par REVV avec les vice-présidents seront annulés ou repoussés. Nous ne rencontrerons jamais sur ce dossier et malgré nos demandes répétées, ni M. Dannerolles (vice-président déplacements) ni M. Bonnemayre (président).

Pour ne pas laisser enterrer le projet, REVV organise cependant une réunion avec l'ensemble des partenaires en juin 2004. Réponses favorables et positives de l'ADEME, la SNCF, des élus municipaux présents, du

Sur demande du Conseil Général, REVV réunit pourtant encore les partenaires en septembre 2004. Cette fois un élu délégué de Valence Major est présent, M. Bouvet. L'ensemble des partenaires demandent à Valence Major de se saisir du dossier. Une semaine plus tard, en réponse, M. Bonnemayre confirme dans un courrier à REVV que le projet s'inscrit pleinement dans les

études n'entraînent pas forcément des réalisations.

REVV continue donc...

Pour mieux faire comprendre le principe de la vélostation, REVV organise en novembre et sur une journée en train, la visite des vélostations de Grenoble et de Chambéry. Tous les responsables, élus, et militants vélos intéressés sont évidemment conviés. Mme Pugeat, adjointe à la circulation sur la ville de Valence nous a déjà fait savoir qu'elle souhaite y participer.

Peut-on espérer que notre persévérance et la prise de conscience conjointe d'un certain nombre d'élus sauront enfin faire avancer le projet ?

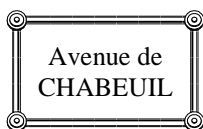


Aménagements et projets de la ville de Valence

REVV rencontre régulièrement les Services de la Ville de Valence afin que les demandes des cyclistes soient d'avantage prises en compte dans les aménagements en cours.

Après la réunion du 30 avril, la rencontre du 8 octobre a permis de constater que les dossiers poussés par REVV n'avancent pas vite. Une nouvelle réunion est prévue en janvier pour étudier la prise en compte des remarques de REVV dans l'aménagement des boulevards.

Parmi les nombreux points noirs, deux zones qui nous semblent particulièrement critiques, mériteraient d'être traitées rapidement : il s'agit de l'Avenue de Chabeuil et du Rond Point Camille Vernet



Suite à l'accident du 17 mars : l'étude de

l'aménagement permettant de réduire la vitesse des voitures et de sécuriser les piétons et cyclistes n'a pas progressé.



Sécurisation de la zone 30 de Camille Vernet Rue Faventines

Marie Claire Hess nous fait part de l'accident qu'elle a eu sur le giratoire. Nous confirmons notre demande d'une étude globale pour que la zone 30 soit mieux perçue par les automobilistes.



Accès au deuxième pont et continuités vélo entre Valensolles, le pont des Anglais, secteur de Casino et l'Epervière.

La D7 va être déplacée en 2005. Une passerelle vélo toute neuve franchit l'autoroute. Beaucoup d'argent est dépensé pour la voiture.

Nous rappelons notre désaccord avec la solution proposée par la DDE pour le franchissement par les vélos du giratoire Casino, celle-ci étant trop dangereuse. De plus cette solution est incomplète car il manque une liaison sud ouest.

Quels sont les itinéraires vélo prévu par la Ville entre Valensolle, Casino et l'Epervière ? Pas de réponse de la Ville.



Peut être une bonne nouvelle ?

La liaison Comète Epervière par les Trinitaires, prévue en 2004, serait réalisée en 2005.



A GUILHERAND-GRANGES le vélo recule. Après l'aménagement du carrefour de l'avenue de la République et de la rue Montgolfier où la bande cyclable pour rentrer sur Valence à été supprimée, les travaux d'un nouveau giratoire

viennent de démarrer. Pourquoi cet aménagement qui constitue un obstacle de plus au passage des vélos entre Valence et Saint Péray ? Certainement pour permettre aux voitures de sortir plus vite d'Auchan pour aller sur les Boulevards de Valence ! Décidément la mairie de Granges n'aime pas les cyclistes et ne se préoccupe pas de la mise en oeuvre du PUD. Mais on dit que c'est Auchan qui paie les travaux !

Une carte du VALENCE CYCLABLE ?

Un projet de REVV ...

Qui est intéressé pour participer à ce travail en étudiant, dans son quartier, les conditions de circulation à vélo ?

A PROPOS des ENQUETES PUBLIQUES

Le rapport du commissaire enquêteur sur les boulevards, dont il a été fait état dans la presse, mentionne qu'il a repris les observations que nous avons faites.

Il s'agit de notre constat de l'absence d'étude sur le fonctionnement du réseau de bus et notamment du fonctionnement de la place Leclerc et de la difficile cohabitation des cyclistes et des bus avec des arrêts en linéaire. C'est donc utile de lire les dossiers d'enquête et de faire des observations. Espérons que des solutions seront trouvées pour que cet aménagement apporte de réelles améliorations pour le déplacement des vélos dans Valence ce dont parfois nous doutons quand on voit ce qui se réalise par exemple à la place de la Dragonne ou la continuité vélo Avenue Clemenceau / Polygone est très insuffisante. Cela va créer des conflits avec les piétons. Un bateau plus large n'aurait pas coûté plus cher. Ce n'est pas normal dans un aménagement neuf.

Bourse aux vélos permanente sur le site de REVV

A la demande de plusieurs adhérents, l'idée d'ajouter au site de REVV <http://valence.fubicy.org>, une page présentant des offres de vente de vélos d'occasion a été retenue. Les offres doivent être communiquées par courriel à valence@fubicy.org, et préciser les renseignements suivants :

La prochaine
**BOURSE
AUX VELOS**
se tiendra
le 21 mai 2005
de 10h30 à 16h 30
Place Saint Jean

- type de vélo (VTC, VTT, 1/2 course, course, enfant ...),
- marque,
- taille du cadre, couleur,
- état général du vélo,
- prix demandé,
- coordonnées du vendeur (nom, adresse postale et/ou téléphone et/ou adresse courriel),
- éventuellement photo numérique (jpg) de taille max 100 ko.

Cette bourse permanente ne supprime pas la traditionnelle bourse aux vélos qui se tiendra en ville au printemps prochain.

REVV s'excuse auprès des internautes. Depuis le début de l'année 2004 nous ne recevons plus de courriels suite à une erreur d'aiguillage.

Ce problème a été corrigé.

notre courriel :

valence@fubicy.org

Attention cette adresse est la seule valable.

A bientôt de vous lire. REVV

Le vélociste du mois

Interview de **Jean VALLA** de la boutique **VALLA CYCLES rue Faventines à Valence** par Annie A

Inutile, Monsieur Valla, de vous présenter notre association REVV car depuis sa création en 1989 nous vous avons souvent sollicité ! Depuis quand êtes-vous à « Valla cycles » ?

En 1964, j'ai pris la suite de mon père qui lui s'était installé dans cette boutique en 1941. A cette époque, le vélo loisir n'existait pas mais il y avait beaucoup de mobylettes utilitaires. Le boom du vélo s'est produit après 1968, et le vélo loisir est alors devenu majoritaire.

Aujourd'hui, je songe à prendre ma retraite et à passer la main prochainement.

Quelles difficultés spécifiques rencontre un vélociste ?

S'installer comme vélociste demande en premier lieu une forte motivation, voire passion par rapport au vélo. La rentabilité est difficile car le vélo reste très saisonnier, de juin à septembre, et les cyclistes urbains comme les Revveurs sont bien minoritaires ! La concurrence des grandes surfaces est importante, les franchisés apparaissent et les vélocistes indépendants disparaissent.

Vous êtes réparateur de vélo mais aussi cycliste !

Jeune, j'ai fait beaucoup de compétitions cyclistes, aujourd'hui je continue à faire du VTT, ce qui me permet le plaisir de la découverte, des beaux paysages... mais je fais partie des plus anciens. A l'arrivée du VTT, le phénomène de mode a été très important, puis ralenti car la pratique du vrai VTT est difficile.

Et le vélo en ville ? Casque ou non ?

Il faut en finir avec trop de voitures en centre ville, et redécouvrir la marche à pieds et le vélo. Le chemin de l'école est une réelle occasion d'éduquer les enfants.

Le casque est efficace en cas de chute mais insuffisant face à une voiture. C'est une contrainte supplémentaire qui risque de pénaliser le vélo en ville comme à l'époque l'obligation du port du casque a entraîné la disparition du solex.

Par contre, le casque est important pour les enfants même ceux dans les porte bébés, ainsi que pour les sportifs cyclo et VTT.

Merci Monsieur Valla pour votre accueil, nous vous souhaitons bonne retraite... et à bientôt... à vélo !



PRINTEGARDE

Dimanche 12 septembre ouvrait le programme des balades pour un beau circuit à la journée jusqu'à l'île de Printegarde. Une petite vingtaine de vélos, dont un tandem, a sillonné les petites routes en direction de Livron et retrouvé les berges de la Drôme puis du Rhône. Quelques panneaux ont expliqué l'histoire du site et de ses différents aménagements. Grâce aux tours, détours et variantes savamment orchestrés par André, et aussi au beau soleil de cette journée, la boucle fut un plaisir partagé par tous, y compris les derniers ... et nous voilà avec des ailes (et des muscles un peu plus affermis) pour les balades à venir.

Monique



Balade des canaux

Une bonne surprise en ce dimanche 17 Octobre, lendemain de jours bien arrosés (au sens strict du terme) : 23 participants à la balade des canaux.

Un petit détour par le Chemin de contrebandiers (à la demande générale) et nous rejoignons le canal du Charran jusqu'à la rue Faventines pour bientôt rattraper le canal des Moulins qui nous conduit vers le canal de la grande Marquise. Un petit tour par la Maison de la pêche et "ses 3 sources" puis nous revenons par le canal des Malcontents... pourtant, tout le monde se dit ravi et c'est plutôt contents que nous nous quittons et prenons rendez-vous pour la prochaine sortie du 14 novembre avec Valence Ville d'Art et d'Histoire.

Frédérique

COMPTAGE VELOS 2004 : les résultats

Cette année le comptage vélo a eu lieu le mardi 18 mai sur l'avenue Victor Hugo au niveau du croisement avec la rue de la Cécile (nouvel aménagement) de 7H45 à 19H45. Le nombre de vélos comptés s'élève à 614. Le temps était ensoleillé, avec une température de saison. Pour simplifier, nous avons compté tous les cyclistes qui ont emprunté le carrefour sans distinguer leur provenance ni leur direction. Nous avons essayé de faire une distinction entre les adultes (488) qui ont, à priori, le choix entre la voiture et le vélo, et les mineurs (126) qui ne l'ont pas.

Une circulation importante de cyclistes a été remarquée avenue Charles Péguy qui relie la rue Maurice Faure à l'avenue Victor Hugo, à proximité du carrefour mais non comptabilisés dans nos chiffres

Des cyclistes se sont plaints du stationnement sur les voies réservées aux vélos et de la mauvaise qualité du revêtement.

Résultats de nos comptages

Année	Lieu	Date	Cyclistes
1992	Pont Mistral		822
1999	Pont Mistral	Mardi 8 juin	1002
2000	Carrefour Jean Jaurès	Mardi 13 juin	646
2001	Avenue Marc Urtin	Mardi 14 juin	321
	Rue des Alpes	Mardi 9 octobre	478
2002	Pont Mistral	Mardi 18 juin	824
	Avenue Marc Urtin	Mardi 1 octobre	277
2003	Hôtel des Impôts	Mardi 27 mai	612
2004	Avenue Victor Hugo	Mardi 18 mai	614

25 SEPTEMBRE 2004
 JOURNEE NATIONALE DES VOIES VERTES EN DROME
**DECOUVERTE DU PROJET DE VOIE VERTE DE LA
 VALLEE DE L'ISERE**

Le 25 septembre 2004, pour la journée nationale des Voies Vertes, les trois associations : *Circulons à Tain et Tournon, A Pince et à Vélo* de Romans et REVV de Valence ont organisé la découverte du parcours prévu pour la voie verte de la vallée de l'Isère. Cette balade a permis de constater son intérêt sur le terrain.

Malgré un violent mistral, une quarantaine de cyclistes de Tain, Romans et Valence se sont retrouvés à Châteauneuf-sur-Isère, accueillis par M. Perrot, adjoint au Maire, M. Gelibert, Président de la Communauté de Communes du canton de Bourg de péage et Mr Siaud, vice-président du conseil général. Les participants ont constaté que le trajet prévu de la Voie Verte reliait aisément les trois villes, qu'il était facile à mettre en oeuvre et que les élus souhaitaient faire avancer le projet en engageant les études de réalisation.

Cette balade, ouverte à tous, a rassemblé une moitié de militants qui ne sont plus à convaincre mais qui ont découvert qu'il est possible de quitter la ville par des petites routes tranquilles, et une moitié de nouveaux adeptes de ce type de pratiques conviviales et familiales. Certains se remettaient à la bicyclette, d'autres ont découvert les possibilités qui peuvent s'offrir à



nous avec un minimum d'aménagement.

Plusieurs élus de Valence, Bourg-lès-Valence, Bourg de Péage, de toute tendance, nous ont accompagnés et ont montré, par leur présence, qu'ils étaient attachés à ce que la bicyclette garde une place importante dans l'aménagement de nos territoires.

Beaucoup de participants ont souhaité qu'il y ait plus de sorties de ce type organisées et que l'on recommence ces sorties entre les trois villes de Tain, Romans et Valence. Ce sera fait l'année prochaine, mais avec des aménagements nouveaux ?

La Drôme et l'Ardèche sont des départements où la pratique du vélo est importante et où l'on trouve des petites routes très belles et peu fréquentées. Mais il faut sortir des villes et de la plaine pour aller rejoindre ces merveilles. Le trafic augmentant, les routes sont aménagées en excluant les cyclistes. C'est pour cela que nous soutenons les projets du conseil général : réaliser un réseau de véloroutes et de voies vertes dans la plaine drômoise, la vallée de l'Isère, liaisons nationales et les itinéraires régionaux dans les vallées de la Valloire, de la Galaure, de l'Herbasse, de la Drôme, du Jabron et de l'Aigues et la liaison Léman Méditerranée.

Nous souhaitons que ces projets avancent plus vite, car ils sont une réponse à trois objectifs:

1 Retrouver la mobilité :

- par l'usage du vélo comme moyen de déplacement habituel pour les adultes et les enfants chaque fois que cela est possible.
- par l'indispensable complémentarité entre le vélo et les transports en commun, en particulier le train.

2 Améliorer l'environnement car le vélo ne pollue pas et respecte l'espace publique.

3 Préserver la santé car le vélo conserve la forme physique de son utilisateur

Après quelques mois de panne,
notre courriel fonctionne à nouveau
valence@fubicy.org
Utiliser exclusivement cette adresse
pour nous contacter.

D'autre part, n'hésitez pas à
consulter notre site (tous les
comptes rendus de Conseil
d'Administration, des petites
annonces, des infos, des photos ...)

<http://www.valence.fubicy.org>



AGENDA

Lundi 22 novembre	Masse critique (comme tous les 22) 18 heures au kiosque
Mardi 23 novembre	ASSEMBLEE GENERALE 20H00 Maison des sociétés rue Saint Jean Valence
Dimanche 5 décembre	Balade sur les itinéraires de la Drôme à vélo (S5) autour de Valence 10 heures au kiosque
Dimanche 19 décembre	Découverte du deuxième pont Valence sud suite à l'inauguration du samedi 18
Mercredi 22 décembre	Masse critique (comme tous les 22) 18 heures au kiosque

LE MOT DE LA TRESORIERE

Notre association grandit!
246 adhérents pour cette année
2003/2004; c'est encourageant!
Nous devons continuer à nous faire
connaître pour que notre action ait
toujours plus de force.

MEMO : L'année d'adhésion est
indiquée sur le bas de l'étiquette
d'envoi. C'est lors de l'assemblée
générale que nous commencerons à
enregistrer les adhésions pour
l'année 2005.

Une initiative intéressante à Valence : masse critique

Une masse critique est une balade en ville mensuelle. Elle est menée par une communauté de cyclistes prônant les vertus et les qualités de ce moyen de transport pratique, économique et non polluant.

C'est une démonstration contre la politique du « tout voiture » et une action en faveur d'une ville apaisée, plus sûre et au trafic calmé grâce à la bicyclette.

Rendez-vous le 22 de chaque mois à 18 heures devant le kiosque Peynet du Champ de Mars. Départ un quart d'heure plus tard.

REVV ADHESION 2004 2005

NOM
(en majuscule)
Adresse

Prénom

Année de naissance :
Téléphone :
e.mail :

Cotisation individuelle 8 €

Cotisation individuelle + Vélocité* 20.50 €

Cotisation familiale 15 €

Cotisation familiale + Vélocité* 27.50 €

Soutien ... €

Dispensé (chômeur, rmiste, étudiant,...) *Vélocité : revue de la FUBicy 5 n° par an